



COMITE DIRECTEUR du PAYS

24 septembre 2008

Nombre de conseillers élus : 18

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de conseillers présents à la séance : 11

Nombre de conseillers excusés ayant donné procuration : 0

Etaient présents sous la présidence de M. le Président André ONIMUS :

Jean-Marie REYMANN, Patrice FLUCK, Didier VIOLETTE, Marc JUNG, Fabienne STICH, Gilbert VONAU, Christian SCHMITT, Gérard SCHATZ, Denis REBMANN, François BERINGER.

Etaient excusés :

Nicole ERNY, Henri MASSON, Gilbert MOSER, Jean-Paul DIRINGER, Michel HABIG, Jean-Paul OMEYER.

Assistaient en outre à la séance :

Arthur SOENE, Sous-Préfet de Guebwiller ;

Corinne FLOTA, Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon ;

Peggy DANGELSER, Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon ;

Caroline SIEGEL, Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon ;

Audrey ARAGON ;

Virginie PRUVOT, quotidien DNA ;

Christian WERTHE, quotidien L'Alsace.

Les élus présents approuvent le compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 11 juin dernier.

1 ECONOMIE-EMPLOI-FORMATION

1.1 Immobilier d'entreprises

1.1.1 Convention « Immobilier d'entreprises »

Une convention concernant l'animation de l'immobilier d'entreprise a été rédigée cet été. Cette convention doit être signée par le Pays et les Communautés de Communes de la Région de Guebwiller et d'Essor du Rhin. Elle a pour objet de fixer les principes généraux et les modalités de collaboration entre les parties dans les domaines suivants :

- Animation dans le domaine de l'économie,
- Valorisation et promotion de l'offre d'hébergement économique,
- Moyens humains mobilisables et rôle de chaque partenaire.

L'objectif commun recherché est d'accueillir et d'apporter une réponse de qualité aux porteurs de projets sur le territoire du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

Les élus du Comité Directeur discutent des propositions faites : cette convention pose les bases d'une animation économique concertée ; elle permet de clarifier les partenariats.

M. Fluck souhaite souligner que l'entreprise Alcoa va s'agrandir en développant un pôle Recherche et Développement « Kawneer ».

Cette convention sera validée au sein de chaque Conseil de Communauté concerné :

- Communauté de Communes de la Région de Guebwiller : 25 septembre 2008 ;
- Communauté de Communes Essor du Rhin : 6 octobre 2008.

Les élus valident la convention et autorisent le Président à la signer.

1.1.2 Dossier de candidature « Entrée en pépinière »

Il est proposé d'élaborer un dossier de candidature d'entrée en pépinière commun aux 2 pépinières (Communautés de Communes de la Région de Guebwiller et d'Essor du Rhin). Un comité technique pourrait se réunir afin de définir la méthode et les éléments à stipuler dans ce dossier. Le Pays pourrait se charger de la rédaction commune et chaque Communauté de Communes le validerait au sein de son Conseil de Communauté.

Le Comité Directeur valide la démarche.

1.2 Concours « Innover dans le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon »

Le CEEI Alsace a sollicité pour la 3^{ème} année, le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon afin qu'il participe à la 6^{ème} édition du concours Alsace Innovation. Ce concours à l'échelle alsacienne se déroule dans chaque territoire Pays. Ce concours est destiné à :

- stimuler les créations d'activités innovantes en Alsace et sur le territoire du Pays,
- encourager et aider les entrepreneurs (particuliers ou entreprises) à créer ou développer une activité innovante économiquement viable et "pérenne",
- récompenser et mettre en valeur les projets sélectionnés.

Le concours se déroule en 5 phases :

1. Dépôt du dossier de candidature avant le 27 mars 2009
2. Pré-sélection des projets avant le 10 avril 2009
3. Analyse des projets retenus et envoi de l'avis structurés avant fin avril 2009
4. Jury de sélection des lauréats : fin avril 2009
5. Cérémonie de remise de prix fin avril / début mai 2009

La contribution au CEEI pour la participation au concours représente 3150 €, les prix attribués l'an dernier aux lauréats s'élevaient à 1800 €.

Le Comité Directeur :

- valide la participation du Pays au concours Alsace Innovation pour la session 2008-2009,
- valide le partenariat avec le CEEI et autorise le Président à signer la convention de partenariat,
- valide l'enveloppe des dépenses à hauteur de 5000 €.

1.3 Bilan à 1 an de la fusion de la Mission Locale

Le 5 juillet 2007, la PAIO de Guebwiller a fusionné avec la Mission Locale de Colmar.

	Avant la fusion	Aujourd'hui
Services	Tournés essentiellement vers l'aide à la recherche d'emploi	Plus diversifiés : aide à la recherche d'emploi, santé, logement, déplacement, ...
Territoire	Basé à Guebwiller Permanences à Soultz, Rouffach et Ensisheim Secteurs non couverts sur le Pays	Antenne à Guebwiller Permanences de l'antenne de Guebwiller à Ensisheim, Soultzmatt, Fessenheim, Merxheim Permanences de Rouffach assurées par l'antenne de Colmar Territoire Pays entièrement couvert
Personnel	1 cadre responsable / conseiller, 2 conseillers Emplois en CDD, peu de formations Pas d'obligation de résultats chiffrés	2 conseillers, 1 agent d'accueil non qualifié pour effectuer le conseil <i>1 responsable de Colmar ½ journée par semaine</i> Emplois en CDI, salaires supérieurs, formations Obligation de résultats chiffrés (administration)
Localisation de l'antenne	Site central : mairie de Guebwiller Locaux peu adaptés	Site excentré : Rue Charles Kienzl Locaux peu adaptés
Budget	Financement essentiellement par l'Etat et la Région Mise à disposition de locaux, matériels, secrétariat par la Ville de Guebwiller	Financement essentiellement par l'Etat et la Région Financement par les CdC/Commune du Pays à hauteur de 32 000 €

Ressenti sur le territoire	Service de qualité	<p>Antenne de Guebwiller : agent d'accueil mais service aux jeunes pas toujours présent (permanences, formations, congés, ...) et horaires d'accueils plus restreints que précédemment</p> <p>Service de qualité dans les permanences (même si le personnel habituel est parfois remplacé du fait de formations, ...)</p>
----------------------------	--------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Même si la palette de services et la couverture du territoire sont plus importantes depuis la fusion, certains disfonctionnements ont été relevés, dus notamment à la perte d'un poste d'un conseiller / cadre responsable.

Les représentants du Pays au Conseil d'administration rencontrent Mr Bardotto, Président de la Mission Locale Haut-Rhin-Nord, et Mme Bernardinis, la Directrice, le 14 octobre 2008 afin de faire le bilan à 1 an et de discuter de l'organisation de l'antenne de Guebwiller.

Les élus du Comité s'étonnent que le cadre à temps plein n'ai pas été remplacé sur l'antenne de Guebwiller. En effet, le personnel assurant de nombreuses permanences sur le territoire, en plus des formations, réunions à Colmar et des congés, le service de conseil aux jeunes n'est pas assuré de manière aussi efficiente à Guebwiller. A cela s'ajoute l'augmentation de la nécessité de faire la preuve du résultat qui se traduit par un travail administratif supplémentaire (données statistiques) et réduit une nouvelle fois le temps réservé à l'accueil et au conseil (animation, écoute) des jeunes.

Lors de la réunion du 14 octobre prochain, il serait souhaitable :

- *de faire un état des lieux (avant-pendant-après) la période de fusion et de flottement dû au départ du directeur et à l'arrivée de la directrice ;*
- *de définir une organisation plus efficace de l'antenne de Guebwiller ;*
- *de mettre en œuvre les moyens d'un meilleur service.*

Par ailleurs, les locaux de l'antenne de Guebwiller :

- *semblent peu adaptés (trop petits) à un accueil où entre en compte une notion de confidentialité ;*
- *ne bénéficient pas de salle de réunion qui pourrait en outre servir à l'accueil des jeunes par d'autres partenaires.*

Il serait également opportun de faire en sorte que les élus du territoire Pays RVGB soient informés de l'évolution de la situation de l'antenne de Guebwiller. Pour ce faire, la directrice de la Mission locale devrait prendre attache de M. ONIMUS - Vice Président de la Mission Locale - concernant les décisions relatives au territoire du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

Les élus se posent également la question sur la présence d'Associations d'Insertion à Guebwiller sous forme de permanences.

1.4 Divers

1.4.1 Contrat de Service Qualité ALE

Il est proposé de réaliser un Contrat de Service Qualité entre le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon et l'Agence Locale pour l'Emploi de Guebwiller. En effet, la chargée de mission développement économique va intervenir une fois par mois dans l'agence de Guebwiller en animant un atelier sur la thématique de « l'organisation de son projet de création d'entreprise ».

Les élus du Comité Directeur valide le Contrat de Service Qualité ALE et autorise le Président à le signer.

1.4.2 BA 132

M. SOENE - Sous-Préfet de Guebwiller - relate la réunion du Comité de site de défense du Haut-Rhin dont il fait partie et qui a eu lieu le matin même. Ce comité est composé du Colonel de la BA 132, d'élus de collectivités locales (Région Alsace, Département du Haut-Rhin, Communautés de Communes du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon, commune de Meyenheim, etc), des présidents des chambres consulaires, de la DRIRE, de la DDTEFP, du MEDEF ainsi que de M. Huet de la DIACT.

Les étapes de ce comité sont les suivantes :

- Etablir un diagnostic territorial ;
- Impulser une dynamique de projet ;
- Développer des axes stratégiques prioritaires ;
- Définir des orientations qui deviendront les fondements du Plan Local de Redynamisation

Des études peuvent être financées si elles d'intègrent dans les critères définis par le Comité de site.

Par ailleurs, plusieurs groupes de travail seront organisés autour de différentes thématiques :

- Le devenir de la piste : besoin d'être mise aux normes internationales en cas d'usage futur :
 - 5 M°€ pour accueillir l'aviation légère et civile ;
 - 30 M°€ pour accueillir les gros porteurs.

Il convient de réfléchir sur le maintien de la piste en stand by (entretien, viabilité) en ayant une concertation entre les responsables politiques, le monde économique et l'Etat.

- Orientation sociale : devenir du personnel civil (93 personnes) ; devenir des militaires qui souhaitent rester...
- Orientation économique : que peut-on faire, développer à proximité de la piste ?
- Devenir des dotations de communes dont le banc est sur le périmètre de la base

Ce Comité se réunira tous les mois et souhaite faire appel aux acteurs locaux.

M. ONIMUS propose que lors d'une prochaine réunion, le Comité de site visite le Gewerbepark (parc d'entreprises allemandes réalisé sur une ancienne base militaire avec piste à Eschbach à 2 km du pont de Fessenheim).

1.4.3 Plaquette créateur

Une plaquette à destination des créateurs et repreneurs d'entreprise a été finalisée pour communiquer sur l'existence du service d'accueil, de conseil et d'orientation des porteurs de projet mis en place par le Pays.

Les élus prennent acte de l'avancée des travaux et valident la plaquette.

2 TOURISME

2.1 Carte touristique

2.1.1 Avancée des travaux

Une réunion a eu lieu le 29 juillet à Hartheim avec les partenaires (élus) allemands. Un travail de définition de sites touristiques à représenter a été réalisé, au même titre que le travail réalisé dans le groupe de travail français.

Une réunion technique a eu lieu le 12 septembre. Le prestataire a présenté une carte avec les premiers éléments de mise en forme graphique ainsi que des esquisses de pictogramme.

Une prochaine réunion aura lieu en deuxième quinzaine d'octobre afin de :

- finaliser la première mouture du fond de plan et y intégrer les icônes : adapter la carte en fonction du rendu,
- réfléchir à la charte graphique,
- mettre en place le verso.

Le Comité Directeur prend acte de l'avancement des travaux.

2.1.2 Opportunité de réaliser une convention

Comme le calendrier des manifestations, il serait judicieux de mettre en place une convention qui définit les rôles et missions de chaque partenaires.

Se pose néanmoins la question de l'opportunité de cette convention devant :

- le nombre élevés de signataires côté allemands ;
- une implication financière côté français uniquement « Pays ».

Le Comité Directeur décide de mettre en place une convention entre les différents partenaires. Le Gewerbepark pourrait être l'interlocuteur côté allemand.

2.2 Calendrier des manifestations

2.2.1 Convention « Sortons... »

Lors du dernier Comité directeur, les élus ont reçu un projet de convention fixant les engagements de chaque partenaire. La convention a été soumise à chaque Communautés de communes et à la Commune de Merxheim. Il s'agit de faire le point sur les avis des Communautés de communes. Si toutes les collectivités ont émis un avis favorable, la Convention « Sortons... » pourrait être signée par les élus en présence.

Etat d'avancement des délibérations

<i>Communauté de Communes de la Région de Guebwiller</i>	<i>validation</i>
<i>Communauté de Communes Essor du Rhin</i>	<i>en cours</i>
<i>Communauté de Communes Centre Haut Rhin</i>	<i>en cours</i>
<i>Communauté de Communes Vallée Noble</i>	<i>en cours</i>
<i>Commune de Merxheim</i>	<i>en cours</i>

Dans la mesure où un certain nombre de collectivités n'ont pas encore soumis la convention à leurs assemblées délibérantes, cette dernière devra être signée ultérieurement.

2.2.2 Nouvelle démarche ?

Dans le cadre de la mise en place du site internet, s'est posée la question de la mise à jour des données du calendrier des manifestations au jour le jour. Une solution a été évoquée : la base de données du RESOT LEI. Une réunion sera organisée avec les partenaires Offices du Tourisme, Communautés de communes, ... pour estimer si ce moyen est pertinent, s'il est adapté à notre territoire, et le cas échéant, comment réorganiser la charge de travail.

Le Comité Directeur prend acte de l'avancement des travaux et est favorable à la mise en place de la base de données LEI où les informations seraient alors en permanence à jour.

3 COMMUNICATION

3.1 Stratégie de communication

Les Communautés de communes ont été sollicitées afin qu'elles réservent une place à la communication dans leurs bulletins intercommunaux. La Communauté de Communes de la Région de Guebwiller a répondu qu'une place serait accordée aux articles en fonction des disponibilités et de l'objet de ceux-ci. Une réservation systématique dans chaque bulletin ne serait envisageable qu'à condition qu'elle soit payante. Les autres Communautés de communes n'ont pas répondu mais certaines comme Essor du Rhin et Centre Haut Rhin ont d'ores et déjà intégré une page sur le Pays dans leurs communications.

Le Comité Directeur prend acte de l'avancement des travaux.

3.2 Site Internet

Lors du Comité de pilotage « site internet », les 7 candidatures ont été détaillées faisant ressortir les offres les plus intéressantes. Le Comité de pilotage a souhaité se donner le temps de la réflexion jusqu'au présent Comité Directeur.

Après avis du Comité de pilotage « Site Internet », le Comité directeur décide de choisir pour prestataire la société IllicoWeb.

4 DIVERS

4.1 Convention SCOT / PAYS

Le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon pourvoit aux besoins du SCOT en matière de moyens humains et administratifs. Par ailleurs, si l'option d'un site internet commun est validée, le Pays pré-financerait les travaux concernant la partie projet SCOT.

Il est proposé au Comité Directeur du Pays de réaliser une convention qui réglerait les engagements entre le Pays et le SCOT et dans laquelle :

- Le Syndicat mixte du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon s'engage à ce que sa structure assure :
 - les travaux administratifs du SCOT,
 - le suivi du Schéma Directeur,
 - le suivi et l'encadrement de la procédure de révision du Schéma directeur et l'élaboration du SCOT,
 - la réalisation d'un site internet commun.

Le Syndicat mixte du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon pré-finance la partie des charges administratives (locaux, personnel, moyens) correspondante à ces tâches ainsi que la réalisation du site internet.

- En contre-partie, le Syndicat mixte du SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon :
 - participe forfaitairement au financement des charges administratives et techniques à hauteur de 10 000 euros,
 - participe au financement de l'élaboration du site internet commun à hauteur de 5 000 euros.

Le Comité Directeur valide la réalisation d'une convention établissant les règles d'engagement entre le Pays et le SCOT et autorise le Président à la signer.

4.2 Tour de table

Monsieur VONAU pense que le devenir de la base constitue un dossier important ; que les collectivités devront sûrement collaborer et éventuellement procéder au rachat d'une partie du terrain de la BA 132 (coût non négligeable).

Monsieur FLUCK souhaite avancer sur la problématique Pays/SCOT. Monsieur ONIMUS signale que des contacts ont été pris avec Monsieur TOUCAS et que la Communauté de Communes du Pays de Rouffach pourrait participer à des actions du Pays (carte touristique transfrontalière et calendrier des manifestations).

Madame STICH estime que l'Eurodistrict n'a pas de réalité sur notre territoire. Actuellement les projets sont bi ou tripartites et ne mobilisent pas la totalité du territoire. Les membres sont à la recherche d'un projet commun et fédérateur à plus grande échelle.

Signatures des membres présents
